

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_118

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC -
RPQS DÉCHETS 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle
tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence
d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : 11 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 28
Pouvoirs : 6
Votants : 34

Résultat des votes :

Pour : 34
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébros) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Martine MACHON à Suzy REY ; Véronique MOREL à Céline BOURSIER ; Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO ; Denis BLANQUET à Maryline ZANNA ; Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN ; Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR ;

CONSIDÉRANT la compétence gestion des déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ;

CONSIDÉRANT le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public déchets (RPQS) établi pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour l'exercice de l'année 2024, joint en annexe ;

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le rapport annuel 2024 du service déchets.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 23/06/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250617-25_118-DE



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

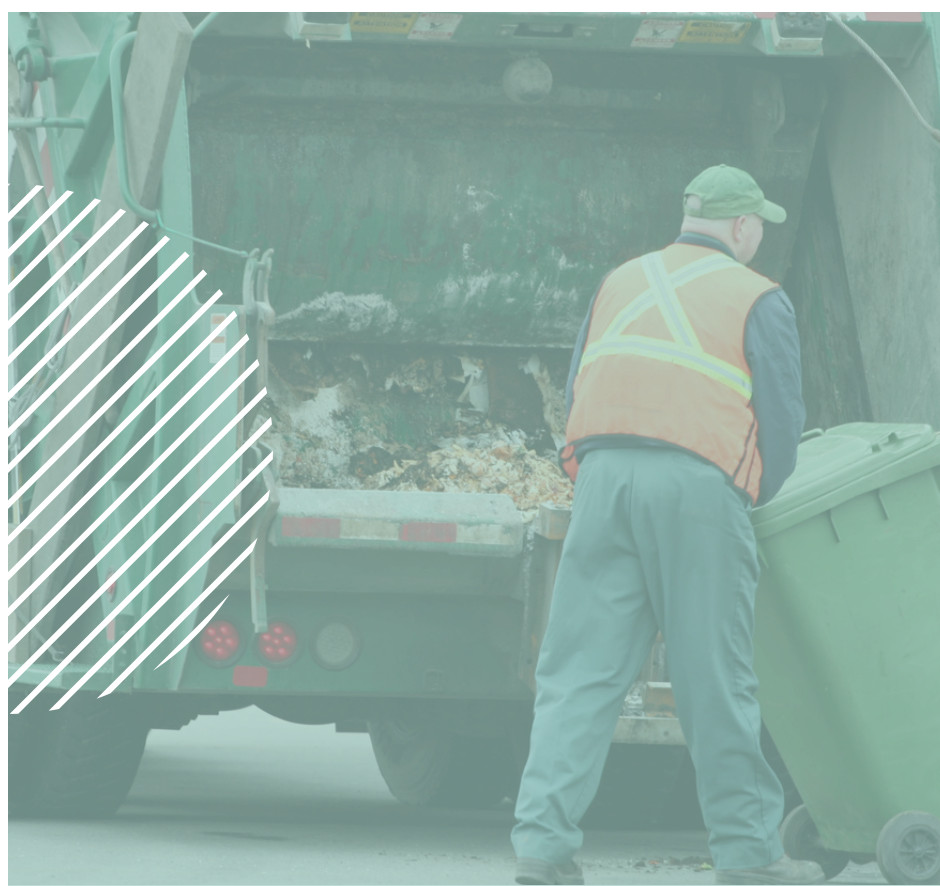
- 2024 -

Adresse :
Pôle Tertiaire
2 ZI Chartreuse Guiers
38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74
Fax : 04.76.66.13.65

Email :
accueil@cc-
coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret :
200 040 111 00110



A - LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, créée au 1er janvier 2014, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Populations INSEE (source recensement 2020) des Communes membres de la Communauté de communes Cœur de chartreuse			
Commune	Population INSEE 2020		
	municipale	comptée à part	totale
Corbel	154	4	158
Entre-Deux-Guiers	1 877	31	1 908
Entremont-le-Vieux	641	8	649
La Bauche	510	12	522
Les Echelles	1 246	16	1 262
Miribel-Les-Echelles	1 743	40	1 783
Saint-Christophe	529	13	542
Saint-Christophe-sur-Guiers	813	9	822
Saint-Franc	158	4	162
Saint-Jean-de-Couz	303	5	308
Saint-Joseph-de-Rivière	1 237	30	1 267
Saint-Laurent-du-Pont	4 499	102	4 601
Saint-Pierre-de-Chartreuse	950	26	976
Saint-Pierre-de-Genebroze	319	9	328
Saint-Pierre-D'Entremont 38	567	14	581
Saint-Pierre-D'Entremont 73	447	15	462
Saint-thibaud-de-Couz	1 074	18	1 092
TOTAL	17 067	356	17 423
DGF 2022	19 081		

2. La collecte des déchets prise en charge par le service

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Constitution de l'équipe

En 2024, le service déchets de la Communauté de Communes était constitué de 3.9 emplois ETP :

- 1 responsable de service (0,9 ETP),
- 1 chargée de mission prévention-communication du 1er mars au 31 décembre (1 ETP),
- 1 gardien de déchèterie titulaire (1 ETP)
- et 1 agent biodéchets (0.5 ETP)/ gardien déchèterie à-partir du 1er novembre (0.5 ETP).

Collectes d'ordures ménagères et sélectives

La collecte des ordures ménagères est **réalisée en prestation de service** par la société Minéris. Une majorité du territoire est desservie en points de regroupement (environ 1 060 bacs 700 L) ; il existe cependant encore des bacs individuels collectés en porte-à-porte, notamment sur les secteurs des Entremonts.

La collecte sélective est **assurée en prestation de service** par la société Minéris.

Les usagers disposent à ce titre de 103 points tri en apport volontaire, constitués de :

- **160 colonnes multi-matériaux** : bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnettes et briques alimentaire, journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- **100 colonnes verre** : pots, bocaux et bouteilles

La CC Coeur de Chartreuse est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

Gestion des déchèteries du territoire

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse **exploite 2 déchèteries** :

- à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, marché avec Lely Environnement pour l'exploitation du bas de quai
- à Saint-Pierre-d'Entremont Isère : régie en haut de quai, marché avec Trigénium et Trialp pour l'exploitation du bas de quai

L'intercommunalité a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, bouchons en plastique, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine, huiles moteur et radiographies médicales.

Le territoire dispose de 17 conteneurs textiles collectés et triés par Tri-Vallées.

La Communauté de Communes a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers. Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (Citeo), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et lampes (OCAD3E/Ecosystem), Déchets d'Eléments d'Ameublement (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (Re_fashion), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASTRI), piles/accumulateurs portables (Corepile) et Déchets du bâtiment (VALOBAT).

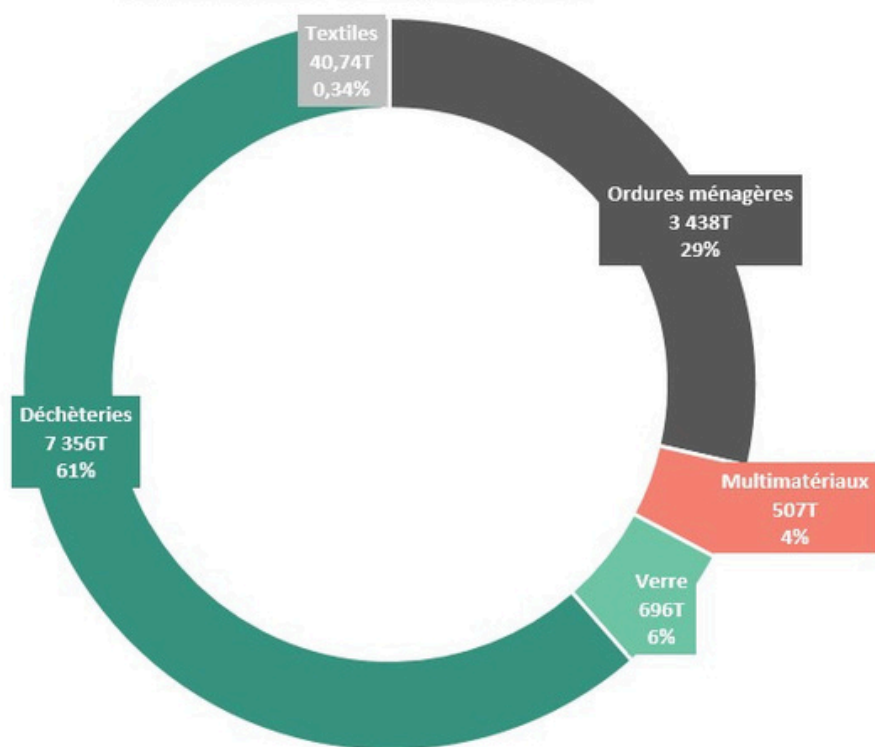


1 - Tous flux : déchèteries et collectes OM et sélectives

Flux et tonnages 2024

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnages
Ordures ménagères	Porte-à-porte et points de regroupement	C1 à C2	01/01/2014	Mineris	UVETD Savoie Déchets Chambéry	3 438 t
Multimatériaux (emballages et papiers)	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Centre de tri Savoie Déchets Chambéry	508 t
Verre	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Quai de transfert Chamousset	696 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Trigenium - Trialp	Multiples	7 356 t
Textiles	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées	Centre de tri Ugine	41 t
TOTAL						12 038 t

Répartition des tonnages tous flux



Evolution 2014-2024 :

- ordures ménagères = - 19,9%
- emballages et papiers = 0%
- verre = + 20,1%
- déchèteries = + 33,7%
- textiles = +37,1%

Quelles évolutions par-rapport à 2023 ?

Evolution 2023-2024 :

- ordures ménagères = - 2%
- multimatériaux = + 4%*
- verre = - 0,9%
- déchèteries = + 11,7 %
- textiles = - 9,1 %

L'extension des consignes de tri de 2023 se poursuit et permet une simplification du geste de tri pour les habitants.

Tous les emballages sont désormais déposés dans la même colonne de tri "jaune". Les emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors... le deviennent, il s'agit des : films plastiques dits "blisters", pots, barquettes, tubes, sachets ...

2 - Flux issus des collectes OM et sélectives

Sur le terrain en 2024 :

=> **uniformisation des colonnes multi-matériaux (emballages-papiers)**

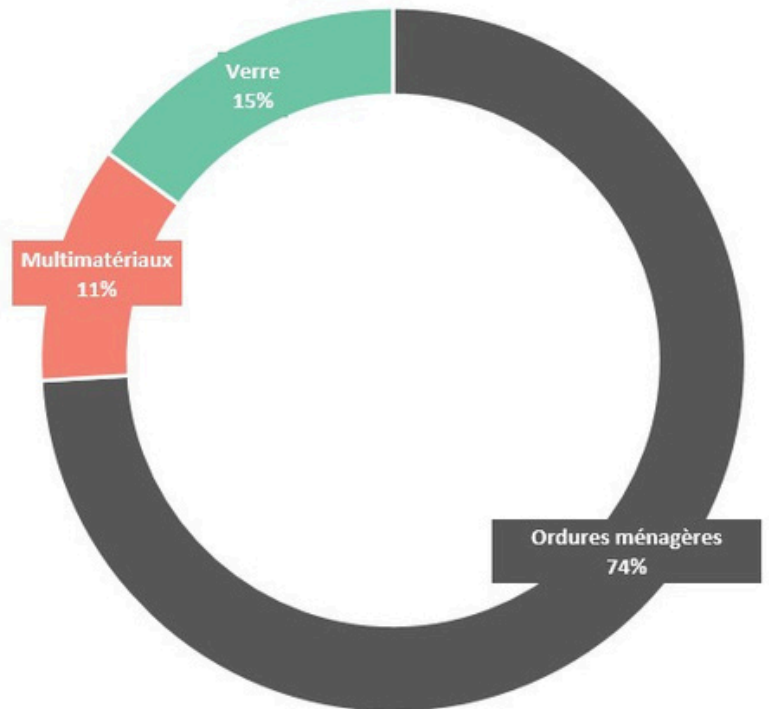
Modifications et/ou remplacement des colonnes, **parc de tri opérationnel** sur tout le territoire : peinture, nettoyage, changement opercules ... par les services techniques de la Communauté de Communes.

=> **lancement expérimentation sur la collecte dédiée des cartons bruns**

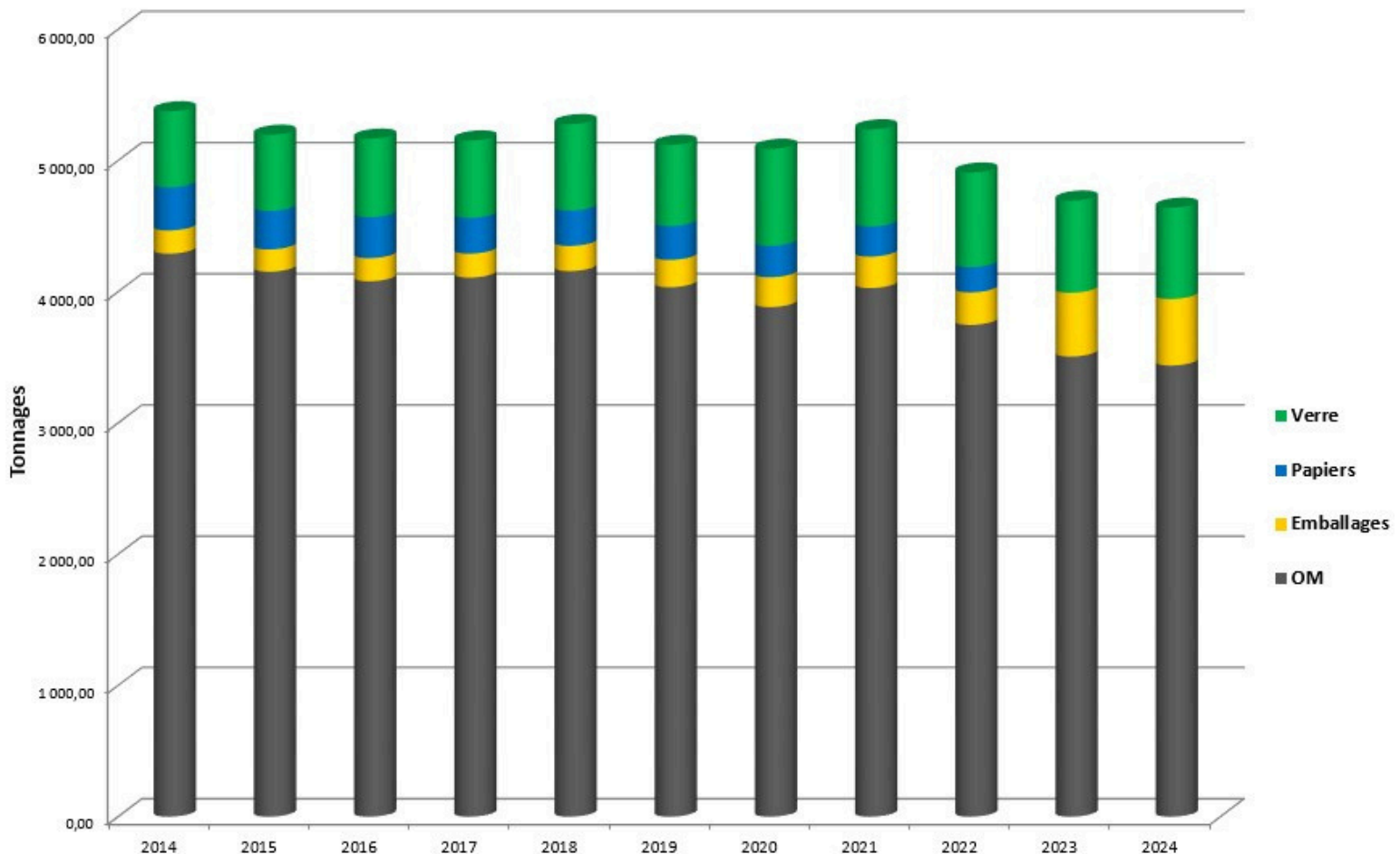
En septembre, est lancé un test d'une benne 30m2 pour une collecte séparée des cartons bruns sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse.

Objectif => sortir ce flux des bacs ordures ménagères.

Répartition des tonnages par flux OMR



Evolution des tonnages OM + collecte sélective



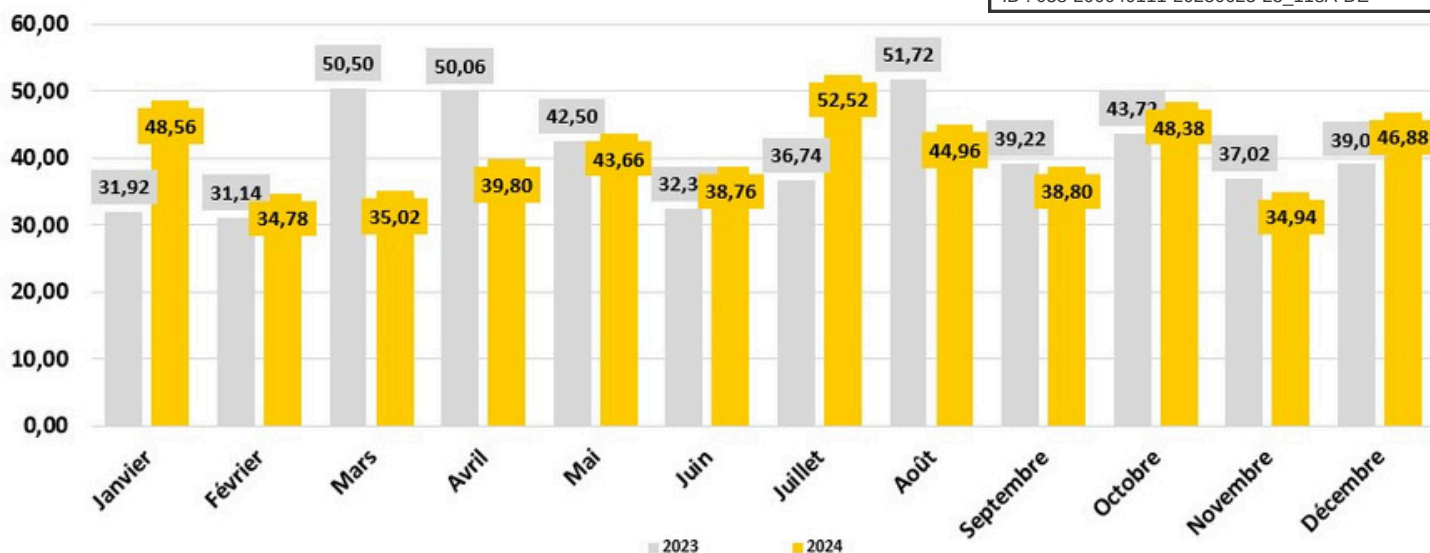
Evolution mensuelle tonnages multim

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

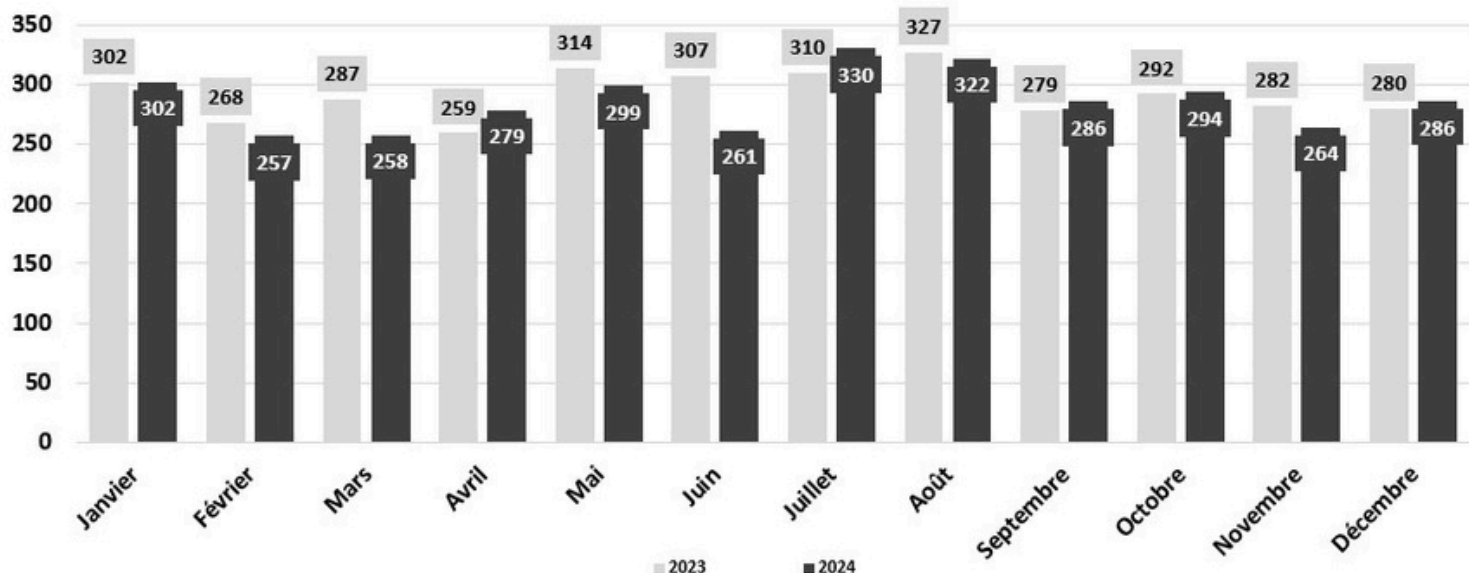
Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

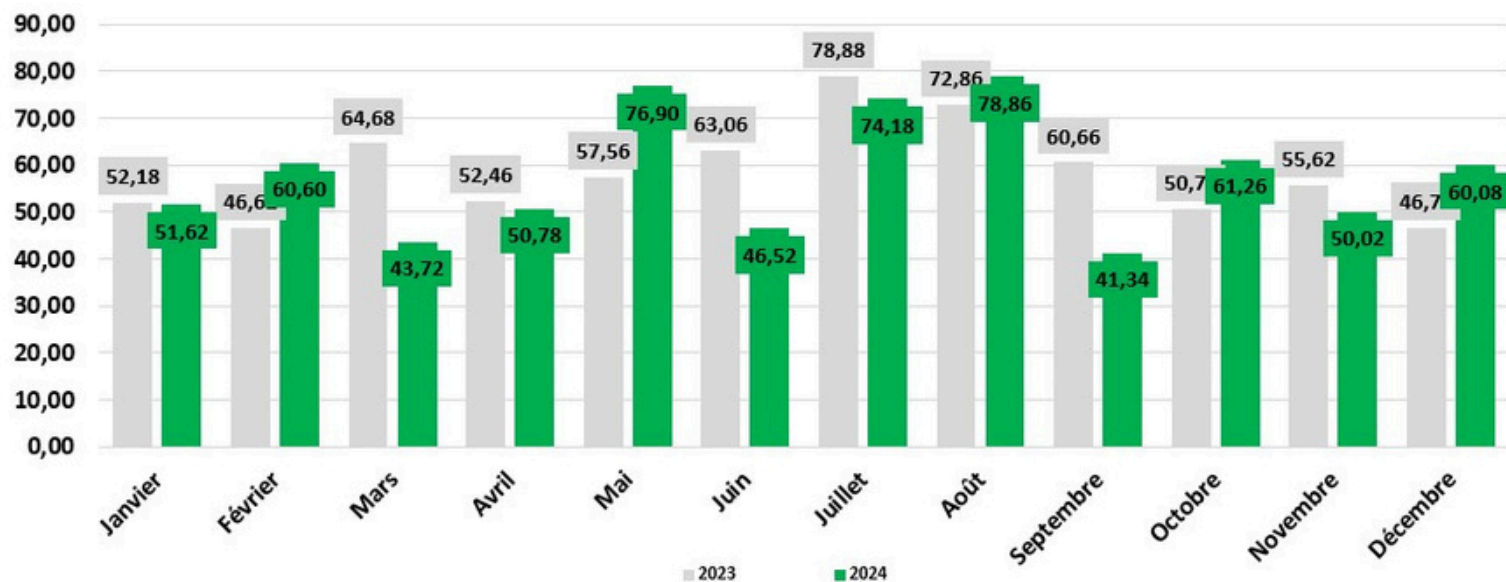
ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Evolution mensuelle tonnages OM



Evolution mensuelle tonnages verres



3- Performances de collecte par habitant

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse présente des ratios classiques de collecte par habitant pour les ordures ménagères. Il est à souligner une baisse notable du ratio d'OM/hab/an à nouveau en 2024 (205 kg/hab/an en 2023).

A noter : entre 2023 et 2024, le tonnage ordures ménagères collecté est en baisse de 2% alors que celui des emballages et du verre est en hausse, ce qui atteste d'un **meilleur geste de tri par la population**.

=> impact de la campagne de communication sur les consignes de tri de 2023 et des autocollants !

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse 2024	201 kg/ hab.	29,79 kg/hab		40,81 kg/hab
Auvergne Rhône-Alpes 2019 (Ademe/mixte rural)	201 kg/hab	47 kg/hab		34 kg/hab

4 - Déchets acceptés en déchèterie

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
encombrants	✓	✓
ferraille	✓	✓
végétaux	✓	
cartons	✓	✓
gravats	✓	
pneumatiques	✓	
amiante lié/fibrociment	Procédure particulière à suivre	
bois agglomérés/bois peints	✓	✓
bois brut/bois de palette	✓	✓
papiers	✓	
plâtre	✓	
PVC	✓	
DEA*	✓	
DDS**	✓	✓
DEEE***	✓	✓
batteries	✓	✓
huiles de cuisine	✓	✓
huiles moteur	✓	✓
piles	✓	✓
capsules de café	✓	✓
cartouches d'encre	✓	✓
DASRI****	✓	✓
câbles électriques	✓	✓
lampes	✓	✓
bouchons en plastique	✓	✓
radiographies médicales	✓	✓
textiles	✓	✓

* Déchets d'Eléments d'Ameublement
** Déchets Diffus Spécifiques
*** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
**** Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

5 - Flux issus des collectes en déchèterie

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

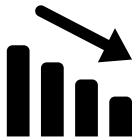
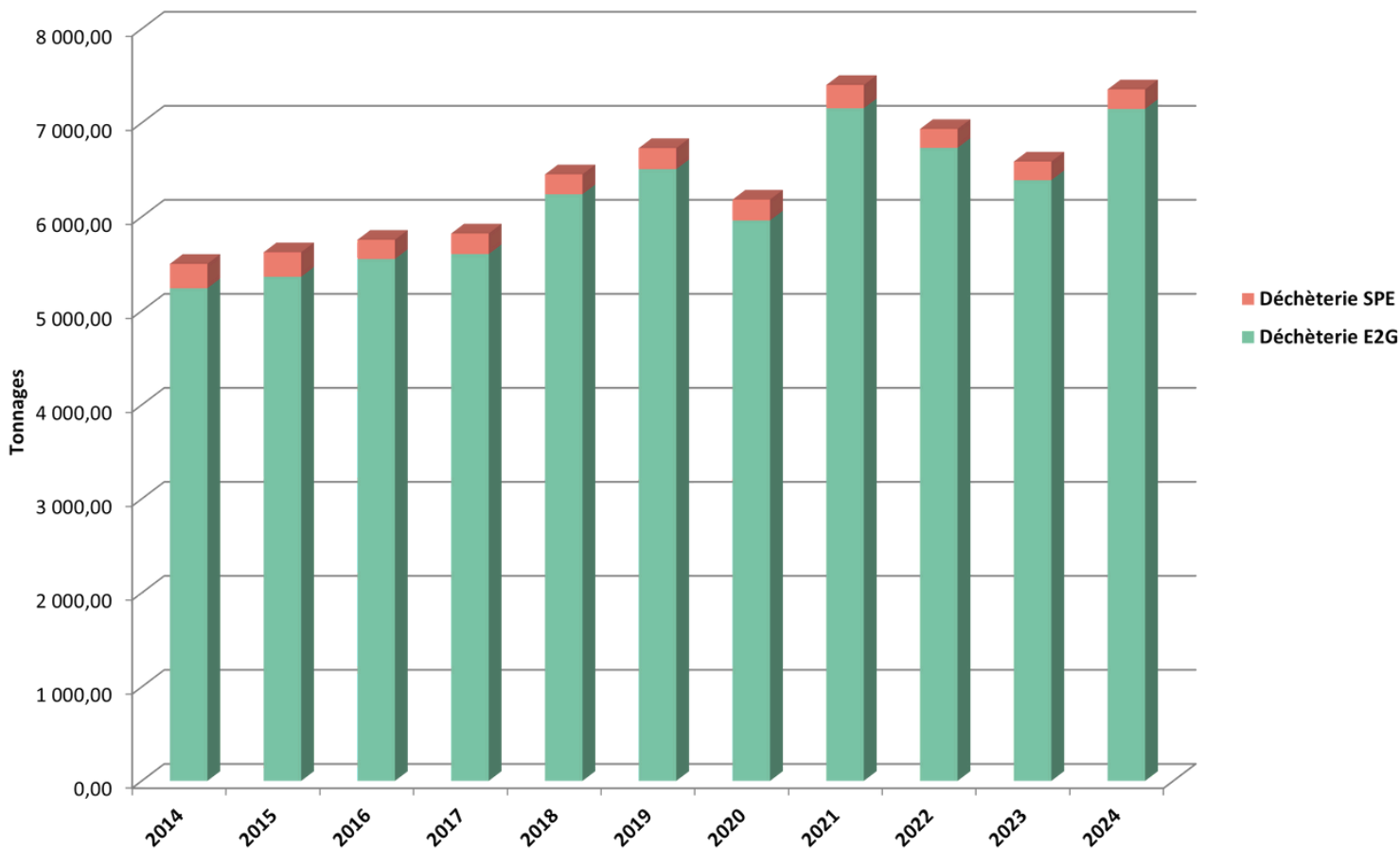
Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Fréquentation annuelle	Tonnages 2024
Entre-deux-Guiers ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	55 092 visites (+ 2,50%)	7 148 T (+ 11%)
Saint-Pierre-d'Entremont (38) Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	2 722 visites (- 5%)	208 T (+ 5%)

Evolution des tonnages déchèteries



Evolution 2023-2024 :

- déchèteries = + 11,7%

Evolution 2014-2024 :

- déchèteries = + 33,7%

Quelles évolutions par-rapport à 2023 ?

En 2024, les tonnages collectés des deux déchèteries ont augmenté (+11,7%).

Sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, les flux qui sont concernés par une forte hausse sont : les papiers (+45%), les gravats (+23%) et les déchets verts (+16%).

Les végétaux demeurent un flux important, ainsi que les gravats et les encombrants.

Répartition flux de déchèteries en 2024

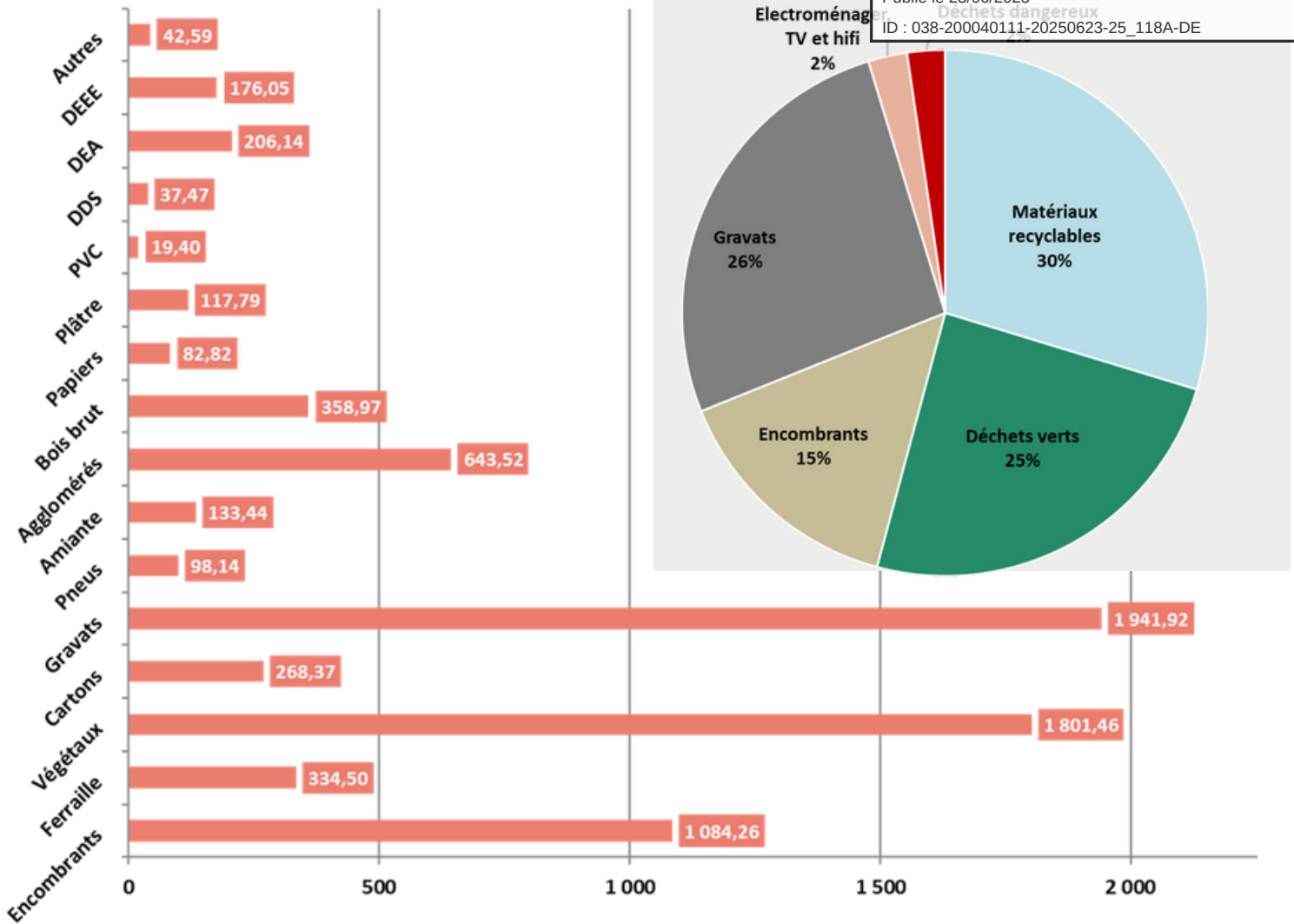
Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE

Berser
Levrault



Horaires d'ouverture des sites

Période :	Déchèterie Entre-deux-Guiers		Déchèterie Saint-Pierre-d'Entremont
	du 1 ^{er} avril au 31 octobre	du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h	-
Mardi	8h-12h	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h / 13h-17h	8h-12h	-
Jeudi	9h-13h / 14h-18h	8h-13h / 14h-17h	-
Vendredi	14h-18h	13h-17h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-	-

En 2024, comme les années précédentes, l'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Pour rappel, depuis le 1er avril 2021, l'apport d'amiante lié/fibrociment est interdit aux professionnels et réglementé pour les particuliers ; les dépôts sont autorisés uniquement sur rendez-vous, environ 1 samedi après-midi par quinzaine, et doivent être préalablement ensachés.

Des limites d'apport ont été instituées suite au vote du règlement intérieur des déchèteries applicable au 1er janvier 2020.

Les services techniques communaux, les services départementaux et les associations sont assimilés aux professionnels au titre des limitations des apports.



Type de déchets	P	P
déchets acceptés en benne	3 m ³ par jour	5 m ³ par jour
végétaux et gravats déposés dans les box	5 m ³ par jour	8 m ³ par jour
huiles moteur et huiles alimentaires	20 L par jour	50 L par jour
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	20 kg par jour	30 kg par jour

3. La prévention

Pour rappel, depuis 2020, le service déchets dispose d'un poste de chargée de mission prévention-communication après une période d'absence sur le poste, ce qui permet de renforcer les actions autour de ces thématiques.

A noter que ce poste a été pourvu en février 2024, la chargée de mission a repris immédiatement en charge les missions d'animations scolaires planifiées en amont et l'organisation des formations à destination du public en lien avec Les Epigées.

1- Gestion des biodéchets

=> Compostage et lombricompostage

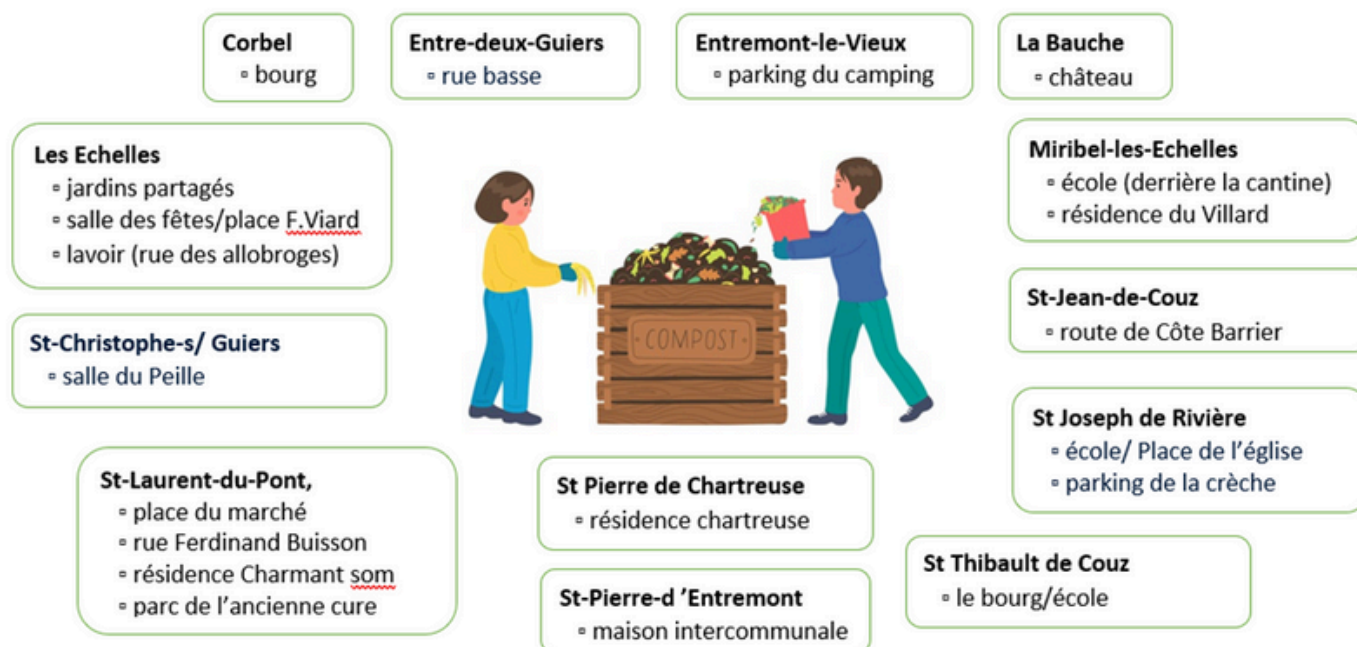
La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse met à disposition des composteurs (600L = 30€ et 400L = 25€) et lombricomposteurs (30€) pour les particuliers.

En 2024, **249 composteurs et 8 lombricomposteurs** ont été achetés par des particuliers.

=> Compostage partagé ou de proximité

Afin de proposer une solution à l'ensemble de ses administrés, le service déchets installe des sites de compostage partagé. Ces derniers sont gérés par des référents de sites, avec le soutien et le renfort de la chargée de prévention et de l'agent en charge des biodéchets de la Communauté de Communes.

En 2024, il existe 21 sites de compostage de proximité (18 en 2023) sur le territoire.



=> Réseau « Compost et Jardin »

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



En septembre 2024, la chargée de prévention a redynamisé le réseau existant de référents de sites de compostage. Une vingtaine de bénévoles ont rejoint le collectif autour de l'organisation d'événements, de temps conviviaux d'informations et d'échanges à l'intention des habitants sur la thématique du compostage et du jardin vivant.

Sur l'ensemble des référents de sites, une grande partie d'entre eux est déjà formée (Guide Composteurs voire Maître Composteurs).

=> Compostage en établissement

A ces sites s'ajoutent ceux en établissements autonomes dans leur fonctionnement :

- Collège St-Bruno à Entre-deux-Guiers,
- Siège de la Communauté de Communes à Entre-deux-Guiers,
- Collège Béatrice de Savoie/gendarmerie aux Echelles,
- Collège Le Grand Som à Saint-Laurent-du-Pont,
- École primaire à Saint-Pierre-de-Chartreuse

=> Broyage

La collectivité verse une subvention à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire, de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs.

	2021	2022	2023	2024
TOTAL des demandes reçues	15	3	4	8
Individuelles	9	2	3	6
Collectives	6	1	1	2
TOTAL des foyers concernés	35	5	5	18
TOTAL des subventions versées	2 952 €	700 €	499 €	1 105 €

2- Animations pédagogiques et formations

La collectivité intervient dans les établissements scolaires du territoire : pour former les éco-citoyens de demain et accompagner les enseignants dans la sensibilisation des plus jeunes (cycle 2 et 3) au tri et au compostage et au recyclage.

En 2024, deux projets pédagogiques étaient proposés aux établissements :

- **Mieux trier, moins jeter,**
- **Raconte-moi les biodéchets.**

Mieux Trier, moins jeter	Raconte-moi les biodéchets
Les Echelles CE2-CM1	Saint Laurent du Pont (GS-CP)
Miribel les Echelles CP-CE1	Miribel les Echelles (CM2)
Saint Joseph de Rivière (CE1-CE2)	Saint Christophe sur Guiers

Des formations toilettes sèches, compostage-paillage et gestion des déchets verts sont également proposées par le service déchets. La collectivité organise et prend également en charge les coûts de transport pour les visites des sites (centre de tri et UVETD de Chambéry, plateforme de compostage de la Buisse...).

4. La communication grand public

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Tout au long de l'année, le service déchets communique notamment avec :

- la rédaction d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux.
- les publications sur le site internet de la collectivité et de ses communes membres, sur Facebook, panneaux lumineux, ...
- la mise à disposition de colonnes de tri sur roulettes aux associations du territoire pour leurs manifestations
- En juillet : le spectacle à l'occasion des Endimanchés à Saint-Pierre-de-Chartreuse
- 3 visites de l'Unité de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets (UVETD) et du centre de tri de Chambéry ont été organisées avec les écoles.
- 1 visite des élus membres de la commission déchets du centre de tri et plateforme de compostage de la société LELY ENVIRONNEMENT.

1- Actions de communication

L'année 2024 a été marquée par des actions de communication avec :

- le renouvellement des panneaux de consignes en déchèterie d'Entre deux Guiers,
- le renouvellement des panneaux de consignes des sites de compostage partagé,
- la communication auprès des restaurants, école, centres hospitaliers, etc. (gros producteur de biodéchets) sur les dispositifs mis en place pour la gestion des biodéchets et sonder leurs besoins.
- la diffusion d'une vidéo réalisée avec la classe de GS-CP de l'Ecole du Bourg de Saint Laurent du Pont autour des petites bêtes du compost sur le site internet de la collectivité et sur Facebook. Relais de l'éducation nationale + communes du territoire Coeur de Chartreuse sur les différents médias.
- l'interview Radio couleur Chartreuse - Présentation des missions de la chargée de communication et du programme à l'occasion de la fête du Sol vivant 2024
- lancement d'une campagne de communication sur la nouvelle collecte de carton brun mise en place.
- la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux sur la gestion intégré des déchets verts «Déchets de jardin n'en jetez plus ».

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE
d'Entre-deux-Guiers

CARTONS

- Emballages en carton bruns usagés
- Caisses et feuilles de cartons ondulés

Merci de plier ou d'écraser les cartons

PAPIERS

- Papiers de bureau imprimés ou non
- Publicités, journaux, magazines, livres, dictionnaires, BD...
- **Interdit** papier peint

RÉCUPÉRATION INTERDITE

fête du Sol vivant
Pera sans nos pratiques !
Compost appaillage-jardin se au naturel

5 > 20 octobre 2024
Ateliers • animations • visites

Planning des animations

Date	Activité	Lieu
mer. 9 octobre	ATELIER ANTI-GASPI VÉLO SMOOTHIE	Saint-Jean-de-Beyrie
ven. 10 octobre	RECOUVRETE DE LA FAUNE DU COMPOST	Saint-Jean-de-Beyrie
ven. 18 octobre	INAUGURATION SITE DE COMPOSTAGE	Saint-Jean-de-Beyrie
dim. 19 octobre	APPEL JARDIN	Saint-Jean-de-Beyrie
ven. 11 octobre	APPEL COMPOST	Saint-Jean-de-Beyrie
dim. 20 octobre	TOUS À LA SOUPE	Saint-Jean-de-Beyrie

Composter, c'est facile et utile !

BROYAT
Lors du dépôt, recouvrez vos biodéchets de broyat contenu dans ce bac.

DÉPÔT
Dans ce bac, déposez vos biodéchets :
• Versez-les dans ce bac
• Répartissez-les avec la griffe
• Recouvrez-les avec du broyat.

Compostable
Épluchures légumes et fruits
Fruits et légumes abîmés en morceaux et compote
Pleurs laniées, feuilles, paille en morceaux
Coquilles d'œufs broyées, de noix et noyaux
Morceaux de café, sachet de thé et douillet papier

MATURATION
Dépôts non autorisés ! Un peu de patience...
Ce bac abrite le compost en cours de maturation. Il est nécessaire d'attendre quelques mois. Une fois le processus accompli, une distribution de compost, aux usagers du site, aura lieu.

Non compostable (reste dans le sac noir)
Pain
Viande et poisson
Brestes de repas
Fromage
Etiquettes à drer des fruits
Sacs bio-dégradables
Matières grasses
Excipients, lières

Bioseau
Demander votre seau à compost en mairie pour venir déposer vos biodéchets

COEUR DE CHARTREUSE
www.coeurdechartreuse.fr

2- Manifestations et événements

Le service a participé et organisé des manifestations sur le territoire notamment :

- Marché aux fleurs de Saint Laurent du Pont
- Marché printanier des Echelles
- Installation du nouveau site de compostage partagé rue Ferdinand Buisson à St Laurent du Pont - Action de porte à porte afin de sensibiliser à la pratique du compostage.
- Fête du sol vivant : affiche, communication média, réseau sociaux, site RCC. Inauguration du site de compostage de St Joseph de Rivière, visite du site de compostage de l'école du village.
- Sensibilisation du groupe des 3-6 ans sur le compostage, définition biodéchets, le processus du compostage, la faune + réalisation de plantation de mâche (Novembre)
- Intervention sensibilisation, résidence Béatrice sur le tri des déchets, auprès des résidents, du personnel soignant et également du compostage auprès des agents de restauration.
- Collecte de piles à Saint Joseph de Rivière avec pesée pendant la semaine européenne de réduction des déchets. Communication aux parents, en amont + passage dans toutes les classes pour récupérer la collecte et sensibilisé à la problématique des piles. Continuité avec le projet mis en place lors de l'année scolaire. Communication site SERD
- Organisation d'un troc de Noël pour l'occasion des fêtes de fin d'année, au sein de l'équipe de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Communication sur boîte mail interne + réalisation d'une affiche.

5. Partenariat avec la ressourcerie et Adéquation

Pour rappel, en septembre 2022, la ressourcerie a été mise en fonctionnement à Saint Laurent du Pont. Gérée par le Groupe Economique Solidaire Adéquation, le fonctionnement de la ressourcerie fait l'objet d'un partenariat conventionné avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Le versement de l'aide au fonctionnement votée en 2022, d'un montant de 15 000€, a été soldé en 2023. En 2024, seuls les tonnages revendus à bas prix au magasin de la ressourcerie et les encombrants non valorisables – qui sont à la charge d'Adéquation, ont été **soutenus à hauteur de 150€/tonne, soient : 16 575 €.**



En 2024 :

110,50 tonnes ont été détournées et valorisées au magasin de la Ressourcerie.

B - LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse est adhérente.
Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, toujours en 2024 majoritairement, d'une valorisation matière/organique.

La collectivité n'expédie aucun de ces flux de déchets non dangereux en installation de stockage. Seul le flux d'amiante liée/fibrociment est concerné par cette filière d'élimination.

1. Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs.

Le verre transite par un quai de transfert à Chamousset (73) avant envoi à l'usine de recyclage.

1 - Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matières				Repreneurs
Papiers (JRM)	Journaux, revues magazines	BII (bouquin 2)	1.11	Norsk sur 5 ans
Fibreux	Carton déchetterie	CO	1.05	EPR sur 3 ans
	EMR	PCNC	5.02	EPR sur 3 ans
	Gros de magasin	PCM	1.02	EPR sur 3 ans
Plastique	PET clair			Valorplast (filière) sur 6 ans
	Mix plastique			CITEO (filière) sur 6 ans
	Film plastique			CITEO (filière) sur 6 ans
ELA	Emballages liquides alimentaires	TETRA	5.03	REVIPAC (filière) sur 6 ans
Acier	Collecte sélective			Arcelor (filière) sur 6 ans
	Mâchefers			
Aluminium	Collecte sélective			Affimet (filière) sur 6 ans
	Mâchefers			
Refus de tri				Usine incinération Savoie Déchets

2. Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le **syndicat Savoie Déchets**, a traité **3 438 tonnes d'ordures ménagères** pour la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse en 2024.

L'énergie produite lors de l'incinération des déchets est valorisée en électricité et en énergie thermique, notamment destinée au chauffage urbain.

Au total, elle a incinéré **114 845 T de déchets** en 2024 (OM, DASRI, autres déchets) et **24 094 T de boues**.

La production réelle d'énergie a été la suivante :

- 30 353 MWh/an d'énergie électrique, soit l'équivalent des besoins annuels de 5 000 foyers,
- 108 542 MWh/an d'énergie thermique soit l'équivalent des besoins annuels de 10 500 foyers.

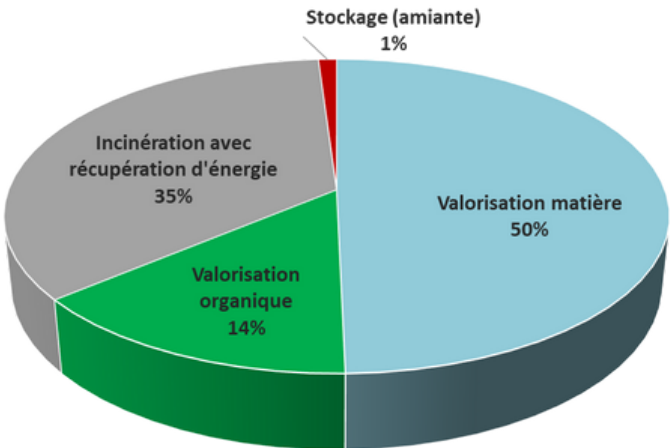
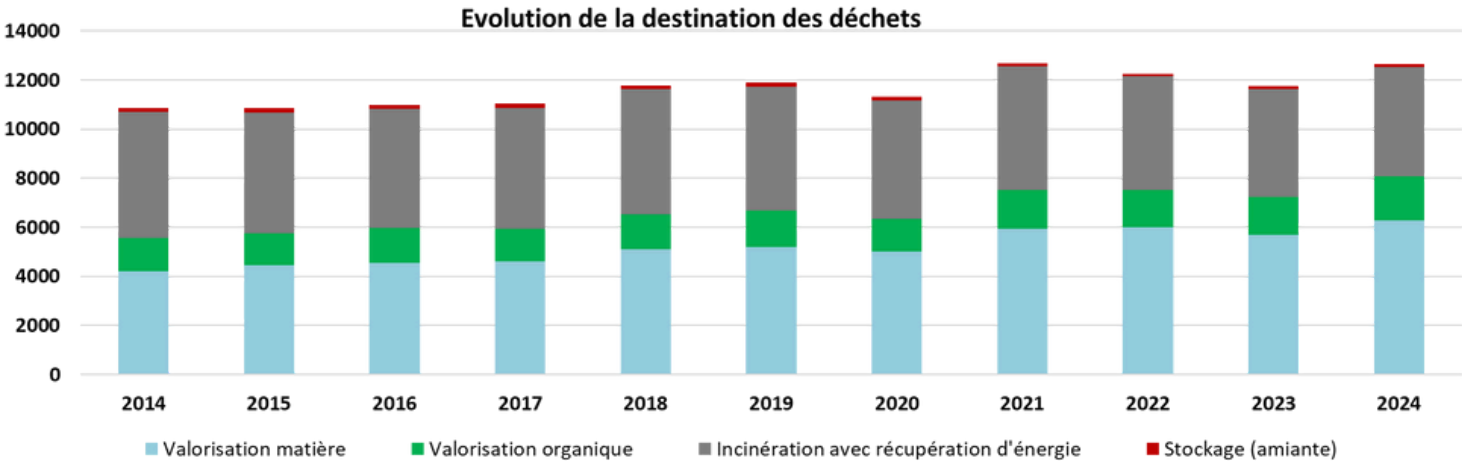
En 2024, le coefficient de valorisation énergétique était de **88.3 %**.

Les encombrants collectés en déchèteries sont expédiés vers l'usine de broyage et d'affinage Bioval à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI sont incinérés et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

3. Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont acheminés sur la plateforme de compostage Lely Environnement de St-Quentin-sur-Isère (38).



En 2024 :
99% des déchets collectés et produits sur le territoire sont valorisés.

C - LES INDICATEURS FINANCIERS RELATIFS À LA GESTION DES DÉCHETS

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 23/06/2025
ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE

Berser
Levrault

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a accepté la création d'un budget annexe déchets à compter du 1er janvier 2019.

Les chiffres indiqués ci-dessous sont basés en partie sur le compte administratif et la matrice Compta Coût 2024 qui est en cours de validation par l'ADEME.

1. Financement du service

1- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le service déchets est majoritairement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1er janvier 2016.

Le taux de TEOM pour l'année 2024 est de 10,90 % (inchangé par rapport à 2023).

Le montant de la **TEOM perçue au titre de l'année 2024 est de 2 154 310 €.**

2- Redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1er litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, centres de vacances, maisons de retraite, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse afin de s'acquitter de cette redevance. S'ils ne le souhaitent pas, les établissements peuvent faire appel à un prestataire privé.

En 2024, outre les communes membres de l'intercommunalité, 18 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale, représentant une recette de 58 938 €.

3- Apports en déchèteries

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes, qui sont ensuite validés par le professionnel, ce qui donne lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2024 :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- bois aggloméré, plâtre et PVC : gratuit
- bois brut : 5 €/m³
- végétaux : 13 €/m³
- encombrants : 21,90 €/m³
- gravats : 10 €/m³
- pneumatiques : 28,90 €/m³
- DDS : 4,4 €/kg

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE



Pour 2024, les **recettes issues de la facturation des professionnels s'élevaient à : 28 376 €.**

4- Éco-organismes

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse conventionne avec des éco-organismes.

Eco-organismes	Dernière date d'obtention
CITEO (emballages, papiers et verre)	01/01/2014
Convention OCAD3E/Ecosystem (DEEE, lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Re_fashion (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014
Convention Ecomaison (ameublement) complétée par les articles de bricolage et jardins, jeux et jouets) = REP ABJ/ JJ	2019 + 2024
Convention VALOBAT (déchets bâtiments : PVC, bois aggloméré, plâtre et gravats) = REP PMCB	2024

En 2024, nouveau contrat avec VALOBAT pour la collecte des déchets de construction et du bâtiment (PMCB) en déchèterie.
Et mise à jour de la convention avec ECOMAISON pour la collecte des articles de bricolage, jeux et jouets.

Les soutiens pris en compte pour l'année 2024 sont les suivants :

	Citeo	EcoMaison	Ecosystem	Valobat	EcoDDS	Re_fashion
Soutien à la valorisation	182 747 €	11 870 €	12 630 €	45 000 €	2 328 €	0 €
Soutien développement durable	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Soutien à la communication	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €
Total	182 747 €	11 870 €	12 630 €	45 000 €	2 328 €	1 000 €
	255 575 €					

5- Vente de matériaux

La collectivité vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via, respectivement, un groupement de collectivités, la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), et ses propres marchés ou conventions d'exploitation des bas de quais de déchèteries.

	Verres	Papiers et emballages	Déchèteries
Vente matériaux	19 111€	35 437€	51 547€
TOTAL	106 096€		

6- Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs et de la vente des big bags et dépôts bags amiante.
Peuvent se rajouter aussi les remboursements d'assurance suite à des sinistres.

En 2024, elles se sont élevées à **8 791 €**.

Synthèse des recettes perçues en 2024

TEOM	Redevance spéciale	Facturation professionnels en déchèterie	Soutiens éco-organismes	Vente matériaux	Autres recettes	TOTAL
2 154 310 €	58 938 €	28 376 €	255 575 €	106 096 €	8 791 €	2 455 398 € *

* (TOTAL - TVA acquittée de 156 687€)

2. Coûts du service

1- Investissement

Le service déchets de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse prend en charge les investissements suivants :

- acquisition de bacs et colonnes de tri,
- travaux divers d'aménagements des points de regroupement ordures ménagères et points tri,
- acquisition de composteurs collectifs,
- subventions à l'acquisition de broyeurs de végétaux,
- achat de racks et d'un gerbeur pour la déchèterie,
- renouvellement de l'engin de tassage en déchèterie (MECALAC).

En 2024, ceux-ci se sont élevés à **65 312.96 € HT**.

2- Fonctionnement

Les charges de fonctionnement regroupant les charges de structure, l'ensemble des coûts de fonctionnement des services (communication, achat composteurs, téléphonie, maintenances... etc) et sont évaluées à 2024 à 116 760 €.

Le coût de la masse salariale s'élève à **167 965,27€**.

Les marchés de prestations ont fait l'objet en 2024 de réévaluations importantes à la hausse liées à la révision des prix prévue annuellement dans les marchés.

Le tarif d'incinération des OM voté à Savoie déchets est également en hausse, et intègre également une hausse lissée de la TCAP. Le **tarif d'incinération est de 132€/tonne en 2024** (alors qu'il était à 125€/tonne en 2023).

Les montants annuels des principales prestations s'élèvent à : 2 040 753 € HT (hors fonctionnement et masse salariale)

- collecte des ordures ménagères (marché Minéris) = 603 573€
- valorisation énergétique des ordures ménagères (Savoie Déchets) = 483 372€
- exploitation du bas de quai des déchèterie d'Entre-deux-Guiers et de Saint-Pierre-d'Entremont (marché Lely Environnement, Trigénium et DDS inclus) = 606 801€
- collecte sélective (marché Minéris) = 217 252 €
- tri des emballages et papiers (Savoie Déchets) = 95 223 €

La collecte et l'incinération des ordures ménagères concentrent plus de 50 % des coûts du service de gestion des déchets.

Les amortissements représentent une charge de 32 026 €.

3- Coûts aidés

Coût aidé = charges – produits industriels – soutiens – aides

où :

- charges = charges de structure + communication + prévention + charges de collecte, transport, traitement, ...
- produits industriels = vente de matériaux + vente composteurs
- soutiens = soutiens des éco-organismes
- aides = reprise des subventions d'investissement

Le coût aidé 2024 par flux de déchets est présenté dans les tableaux et graphiques ci-dessous.

Les ordures ménagères concentrent plus de 60 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

Répartition du coût HT des charges techniques et fonctionnelles en 2024

Coût aidé en €HT	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Tous flux
2024	1 246 582 €	38 111 €	73 733 €	682 328 €	2 040 753 €
2023	1 259 148 €	40 071 €	73 158 €	654 829 €	2 027 206 €

Coût aidé en €HT/hab	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Tous flux
2024	73,09 €	2,23 €	4,32 €	40,01 €	119,65 €
2023	72,27 €	2,30 €	4,20 €	37,58 €	116,35 €

Coût aidé en €HT/tonne	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Tous flux
2024	366,23 €	57,58 €	145,41 €	125,20 €	173,61 €
2023	359,04 €	57,08 €	150,54 €	129,53 €	174,05 €

Répartition par flux du coût aidé HT en 2024

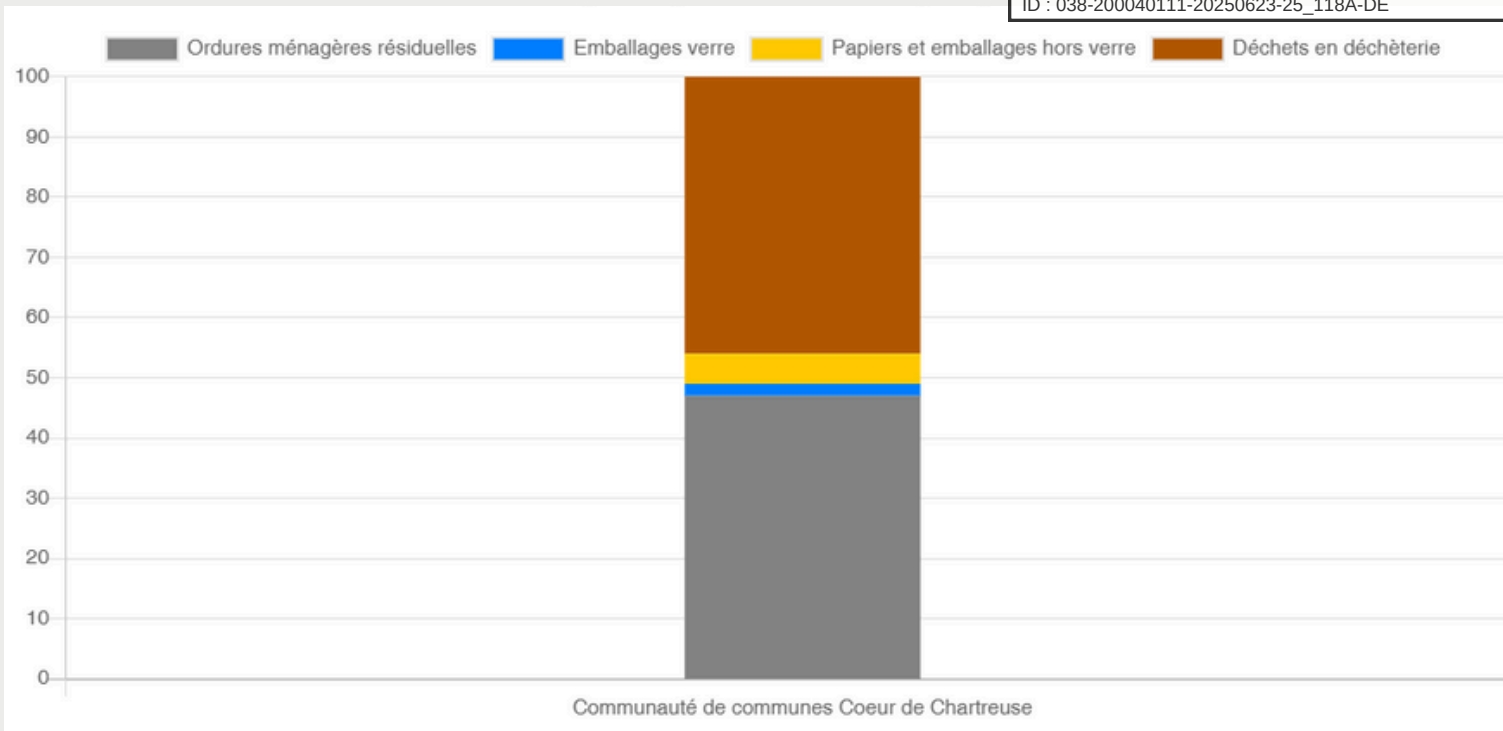
Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

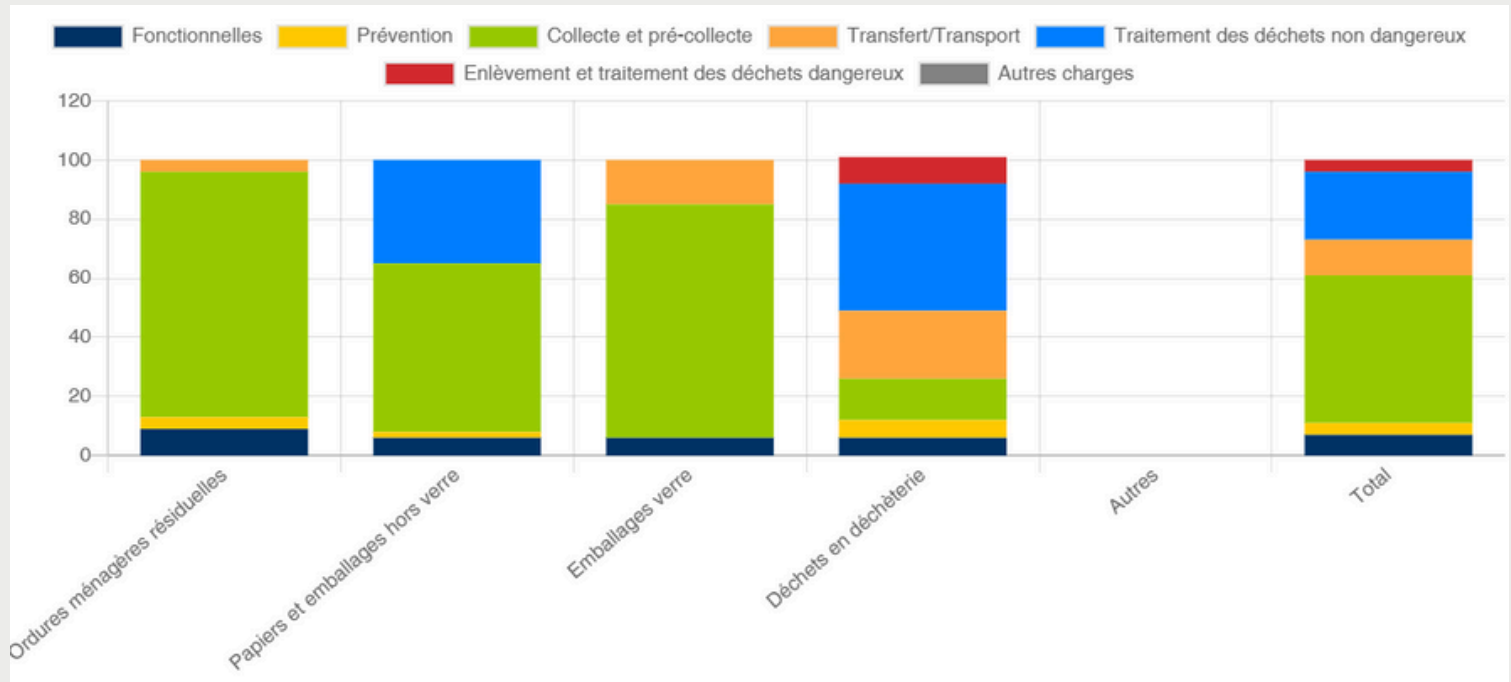
Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE

Berser
Levraut



Décomposition du coût complet par étape technique en 2024 (en %)



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 038-200040111-20250623-25_118A-DE

Berser
Levaudit



Adresse :
Pôle Tertiaire
2 ZI Chartreuse Guiers
38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74
Fax : 04.76.66.13.65

Email :
[accueil@cc-
coeurdechartreuse.fr](mailto:accueil@cc-coeurdechartreuse.fr)

N°Siren/Siret :
200 040 111 00110



CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES